



## Le livre :

En étudiant l'histoire de l'Aviation maritime aux Etablissements français d'Océanie, on est vite confronté à deux réalités. Tout d'abord, l'environnement et l'histoire du peuple polynésien, ainsi que l'aventure des pionniers de l'aviation en Océanie, sont peu, ou pas connus des « Popa'a Farani ».

En second lieu, l'épopée des marins aéros des FNFL et des aviateurs des FAFL au cours de la Seconde Guerre mondiale, qui a permis au peuple polynésien d'exister au sein de la Nation, n'a pas suscité beaucoup d'intérêt de la part de « Mama Farani », la Mère Patrie. Les historiens se sont focalisés sur la belle aventure du Bataillon du Pacifique.

C'est pourtant à certains de ces marins de l'Aéronautique navale des FNFL que l'on doit l'essor de l'aviation civile en Océanie : la TRAPAS en Nouvelle Calédonie en 1947, et Air Tahiti en Polynésie française en 1950.

Initialement, l'élan patriotique de cette colonie du Pacifique, où tous n'avaient pas encore acquis la citoyenneté française, exprimait le besoin, peut-être encore inconscient, de participer à l'effort de guerre de la France.

A leur retour en 1946, les places qu'on leur avait promises étaient déjà occupées par ceux qui étaient restés au Fenua, sans combattre, et par une pléthore de fonctionnaires métropolitains.

Passionné par l'histoire locale, l'auteur a rencontré, au cours de 48 années de présence dans le territoire, ces oubliés négligés par les nouvelles générations, afin de recueillir leurs témoignages. C'est à leur demande qu'il a écrit cet ouvrage, pensant qu'il est encore temps de retrouver la mémoire et de faire revivre les « Tamari'i Manureva ».

## L'auteur :

Marcel Bauer est né à Lyon en 1935. En 1951, il intègre l'Ecole des Pupilles de la Marine puis, en 1952, celle des Moussettes à Loctudy. En 1953, il suit le cours de radariste à l'Ecole des Télécommunications d'Auxerre. Breveté radariste d'aéronautique en 1954, il est affecté aux services techniques de la BAN Lartigue (Algérie). En 1955, il est de retour à la SMET d'Auxerre pour l'obtention du brevet de dépanneur radio-radar. Il est affecté en 1956 à la flottille 21F à Lartigue jusqu'en 1959, puis rejoint les services techniques de la BAN Lann Bihoué. Breveté supérieur électronicien d'aéronautique en 1961 et promu premier maître, il dirige l'équipe de piste de la base. En 1964, il est instructeur au Cours des électroniciens de bord à l'EPV/56S à Nîmes-Garons. En septembre 1966, il rejoint le GAN Hao (Tuamotu) comme responsable des ateliers EIR, œuvrant sur les P2V-6, PBV-5A et Alouette III, jusqu'en février 1969. Après un séjour au Service Instruction de Nîmes-Garons, il rejoint Hao en septembre 1969 comme chef du service Electronique, qui révisé les Alouette III, P2V-7, Super Frelon et PBV-5A. Plébiscité comme président des 900 sous-officiers de la base avancée de Hao (1970-1971), il reçoit en 1971 une délégation de la Défense nationale dirigée par M. Alexandre Sanguinetti, afin d'améliorer en urgence la situation du personnel sur les sites. Cette concertation, unique en son genre, aura des effets positifs. Mis à la retraite à sa demande en janvier 1972, il est engagé par le Centre Industriel du Pacifique de la compagnie UTA, comme responsable du Département électronique des P2V-7 et, par la suite, des Gardian. Il cumule cette fonction avec celle d'instructeur sur Super Puma (Air). Lors de la fusion UTA-Air France en 1991, il obtient sa mise en préretraite. Nommé dans le corps des majors de réserve, compte tenu des services volontaires effectués pendant 26 ans à la maintenance des appareils de l'Aéronautique navale et de l'armée de l'Air au CEP (1966-1992).

Passionné d'histoire sur les Tamari'i Manureva, il a participé à de nombreux ouvrages : *Les Atolls de l'Atome* de B. Dumortier, *L'Aviation à Tahiti* de J.-L. Saquet, *L'Aéronautique navale au CEP* de H. Robin, *Les Tamari'i volontaires* de Teva Shigéthomi.

Membre de l'ARDHAN, il assume la fonction de vice-président de l'association des officiers marins de Polynésie française.

ISBN 978-2-913344-25-9

COMMANDE

COMMANDE

COMMANDE

# L'AVIATION MARITIME AUX ETABLISSEMENTS FRANÇAIS D'OCÉANIE

## (1925-1962)

Prénom et NOM : .....

ADRESSE (majuscules) : .....

Code postal : \_ \_ \_ \_ \_ VILLE : .....

E-mail : .....

Ci-joint un chèque de 16+10 de port = **26 € pour les membres** ou 26+10 de port = **36 € prix public**  
à l'ordre de : ARDHAN

**NOUVELLE  
ADRESSE**

à adresser à : **ARDHAN**  
86 rue d'Amsterdam 75009 PARIS

[www.aeronavale.org](http://www.aeronavale.org)

